



République de Guinée

Travail — — Solennité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2011/ 208 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN OFFICIER SUPERIEUR AU POSTE DE COMMANDEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu le Décret D/2010/007/PRG/SGG du 24 décembre 2010 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu les Décrets D/2010/009/PRG/SGG du 27 décembre 2010, D/2010/016/PRG/SGG du 30 décembre 2010, D/2011/002/PRG/SGG du 4 janvier 2011 portant nomination des Ministres

Vu le Décret D/2010/012/PRG/SGG du 27 décembre 2010 portant nomination du Chef d'état-major Général des Armées

DECRETE

Article 1^{er} : Le Lieutenant-colonel Aly Badara CAMARA, précédemment en service à l'État-major de l'Armée de Terre, est nommé Commandant du Bataillon de Boké en remplacement du Colonel Sadjo DIALLO, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 27 JUL. 2011

Professeur ALPHA CONDE